

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 17 septembre 2015
Heure 14 h 15
Lieu CAFÉTÉRIA DU BLOC G (G-1510)

PRÉSENCES – 300 personnes ont signé la feuille des présences
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 30.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Julie Cloutier propose *Catherine Allen*. Elle accepte et est élue présidente d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 1

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2015
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Fonds de réserve : état des lieux et utilisation en cas de grève
 - 5.1. Précisions
 - 5.2. Décisions à prendre
6. Négociations
 - 6.1. État des négociations
 - 6.2. Vote de grève
 - 6.3. Propositions supplémentaires
 - 6.4. Plan d'action pour l'automne
7. Élection d'un vérificateur des états financiers (1 poste vacant)
8. Assurances
9. Informations
10. Questions diverses

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Chantal Asselin
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2015

Recommandation 2

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Louise Forget
Appuyée par Pascal Théroux
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 3

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 13 mai 2015 et dont les noms suivent : *Pierre-Alexandre Boisclair*, *Guy Dubé* et *Clément Duguay* (Génie civil), *Mylène Coderre*, *Gabriela Coman*, *Cynthia Falaise* et *Émilie Trudel* (Sciences sociales), *Julie Poulin de Courval*

(Gestion), *Guillaume Tassé* et *Charles Turgeon* (Histoire/Géographie), *Mabelle Khalife* (Mathématiques), *Catherine Chartrand-Laporte* (Français et lettres), *Stéphanie Grenier*, *Félix Lamonde*, *Julie Lamoureux*, *Alain Trudeau* et *Catherine Laberge* (TAJ), *Michel Éric Gauthier* (Impression), *Catherine Joyal* (Éducation physique), *Caroline Paris* (Chimie), *Imad Buali* (Langues) et *Marcelo Ferdinand* (Radio-diagnostic).

Proposée par Josiane Robidas
Appuyée par Louise Provencher
Adoptée à l'unanimité

5. FONDS DE RÉSERVE : ÉTAT DES LIEUX ET UTILISATION EN CAS DE GRÈVE

Nicola Grenon rappelle qu'il y a près de deux ans, nous avons amorcé la préparation d'un fonds de réserve. Les règlements ont été modifiés pour définir ce fonds. Il y a eu augmentation temporaire des cotisations syndicales le 13 novembre 2013. En date du 3 septembre 2015, nous avons atteint notre objectif de 500 \$ par ETC.

Priscilla Bittar, conseillère à la CSN, explique ce qu'est le Fonds de défense professionnelle, l'admissibilité des membres et les règles à suivre pour les membres.

Josée Déziel explique le fonctionnement proposé pour les allocations.

Recommandation 4

Que, pour chacune des cinq premières journées de grève, un montant de 75 \$ soit versé à tout membre en règle du SPECA pourvu qu'il ait participé aux activités planifiées ce jour-là, conformément aux modalités prévues aux articles 1 à 8 du « Règlement de participation à la grève » du Fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN.

Qu'un supplément de 25 \$ soit versé à chaque membre en règle du SPECA qui bénéficie d'une allocation du FDP pour avoir participé à la sixième journée de grève.

Proposée par Sylvain Lacoursière
Appuyée par Éline Baribeault

Un amendement est proposé :

Supprimer « pourvu qu'il ait participé aux activités planifiées ce jour-là, conformément aux modalités prévues aux articles 1 à 8 du Règlement de participation à la grève du Fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN » et remplacer « un montant de 75 \$ » par « un montant proportionnel à la charge à l'automne jusqu'à concurrence de 75 \$ ».

Proposé par Raphaël Rebelo
Appuyé par Mario Côté

Le vote est demandé.
L'amendement est rejeté.

Sur la principale, le vote est demandé.
La proposition est adoptée à la majorité.

Recommandation 5

Que l'assemblée générale du SPECA se donne les règlements de participation à la grève qui suivent :

1. Tous les membres doivent s'enregistrer sur la fiche prévue à cette fin dans les sept jours qui suivent le déclenchement de la grève.
2. Tous les membres doivent s'inscrire à une équipe de piquetage ou être membre d'un comité de grève.

3. Chaque membre est tenu de faire son piquetage selon l'horaire établi par le comité responsable ou de participer aux travaux des comités ou les deux selon le cas.
4. Tous les membres sont tenus d'assister à l'assemblée hebdomadaire d'information.
5. Le syndicat verra à organiser des sessions de formation syndicale auxquelles les membres sont tenus d'assister. De telles sessions de formation tiendront lieu de piquetage pendant cette journée.
6. Tout membre qui refuse de se conformer aux règlements de participation ne pourra bénéficier des prestations de grève allouées par le FDP.
7. Chaque membre du syndicat doit recevoir une copie écrite des présents règlements.
8. Aucune consommation d'alcool ou de drogue illégale ne sera tolérée sur la ligne de piquetage ou au local syndical.

Proposée par Josiane Robidas
Appuyée par Robert St-Amour

Le vote est demandé.

La proposition est adoptée à majorité.

6. NÉGOCIATIONS

6.1 État des négociations

Alain Long présente l'état des lieux en ce qui a trait aux négociations à la table centrale et à la table sectorielle. La position gouvernementale sur les salaires et les retraites n'a pas changé; les demandes se traduiraient par un appauvrissement.

À la table sectorielle, la partie patronale voudrait notamment revenir au calcul de la CI de 2010, retirer les lettres d'ententes sur les garanties (qui protègent contre la révision à la baisse du financement des programmes), diminuer le nombre de postes et de permanences, agrandir les secteurs dans lesquels un enseignant mis en disponibilité (MED) pourrait être réaffecté, prévoir que la tâche soit entièrement effectuée au Collège, confier au Collège la responsabilité de nommer le coordonnateur de département.

6.2 Vote de grève

Sophie Labelle, présidente du Syndicat du personnel de soutien du Collège, présente brièvement la situation dans son syndicat et chez le personnel de soutien des Collèges en général.

Alain Long présente la proposition du Front commun. Les 400 000 syndiqués du Front commun sont invités à se prononcer sur une recommandation identique. La règle de la double majorité à la FNEEQ est aussi expliquée.

Recommandation 6

Que le SPECA déclenche une grève légale de 6 jours à exercer en Front commun sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.

Que le SPECA actualise ledit mandat avant la fin de l'exercice de ces journées de grève.

Proposée par Sami Massoud
Appuyée par Serge Brouillette
Adoptée à l'unanimité

Suite aux interventions, les membres exercent leur droit de vote par scrutin secret.

Après décompte, Ginette Cartier, coordonnatrice du vote et des scrutateurs, dévoile le résultat :

POUR	219
CONTRE	42
ANNULÉS	2

Recommandation 7

Que les bulletins de vote soient détruits.

Proposée par Carole Potvin
Appuyée par Christian Goyette
Adoptée à l'unanimité

6.3 Propositions supplémentaires

Philippe de Grosbois rappelle qu'il n'était pas possible d'amender la proposition sur la grève, mais que nous pouvons adopter d'autres propositions de manière à préciser la position du SPECA. Il présente les propositions qui suivent, qui sont amenées dans cet esprit.

Recommandation 8

Considérant que l'efficacité d'une grève est proportionnelle à son pouvoir de déranger la partie patronale;

Considérant qu'une grève générale a un impact plus fort qu'une grève rotative;

Considérant l'acharnement manifeste du gouvernement actuel à pousser ses politiques d'austérité à l'encontre de la grogne populaire, du bien commun et du simple bon sens;

Considérant que dans de telles circonstances, il apparaît nécessaire que tous les salariés du secteur public se montrent unis et déterminés dans l'exercice de leurs moyens de pression;

Il est proposé

Que le SPECA réclame que le plus grand nombre de journées de grève possible soient exercées simultanément par l'ensemble des syndicats du Front commun;

Que le SPECA défende devant toutes les instances où il est représenté la nécessité de réfléchir en Front commun à une augmentation des moyens de pression à entreprendre suite aux 6 journées de grève, s'il n'y a toujours pas de règlement satisfaisant en vue.

Que le SPECA réitère la nécessité d'inscrire les négociations du secteur public et les mobilisations qui l'accompagnent à la lutte contre l'austérité et pour des services publics accessibles et de qualité.

Proposée par Éric Athlan
Appuyée par Chantal Deslauriers

Un amendement est proposé :

Ajouter : « Que le SPECA encourage les organisateurs des manifestations auxquelles il participe à ne pas déclarer leur itinéraire. »

Proposé par Joan Sénéchal
Appuyé par Julie Lamoureux

Le vote est demandé.
Adopté à la majorité

**La proposition, telle qu'amendée,
est adoptée à l'unanimité**

Recommandation 9

Considérant la tendance patronale qui se dégage des dernières rondes de négociation du secteur public à régler la négociation par le dépôt d'une loi spéciale plutôt que par la signature de contrats de travail dûment négociés;

Considérant l'urgence à réagir que pourrait susciter le dépôt d'une loi spéciale par le gouvernement;

Considérant l'article 16 des Règlements du SPECA sur les délais de convocation de l'assemblée générale;

Il est proposé

Que le SPECA convoque dès maintenant une assemblée générale extraordinaire pour discuter des actions à prendre en réponse à une éventuelle loi spéciale ou un décret et qu'exceptionnellement, la date et l'heure de l'assemblée extraordinaire pourraient n'être communiquées aux membres qu'à un minimum de 12 h d'avis.

Proposée par Stéphanie Côté
Appuyée par Julie Cloutier
Adoptée à l'unanimité

Nicola Grenon rend compte de l'état du fonds de réserve et présente la recommandation à l'effet de maintenir la cotisation supplémentaire jusqu'à la fin de la négociation.

Recommandation 10

Considérant que le Conseil exécutif du SPECA a le mandat de constituer un fonds de réserve totalisant 500 \$ par ETC par l'entremise d'une cotisation supplémentaire de 0,2 % aux membres;

Considérant que la trésorerie atteste que cet objectif a été atteint en date du 3 septembre dernier;

Considérant le contexte particulièrement difficile de la négociation actuelle et la perspective très probable d'un long et rude affrontement avec le gouvernement;

Il est proposé

Que le SPECA maintienne la cotisation supplémentaire de 0,2 % à verser au fonds de réserve jusqu'au terme de la négociation.

Proposée par Serge Brouillette
Appuyée par Éline Baribeault
Adoptée à l'unanimité

6.4 Plan d'action pour l'automne

Thomas Dussert et Josée Déziel présentent le projet de plan d'action pour les semaines à venir. Celui-ci comprend des boycotts locaux ainsi que des actions externes.

Recommandation 11

Que le SPECA adopte le plan d'action présenté en assemblée.

Proposée par Sophie Crevier
Appuyée par Christian Goyette
Adoptée à l'unanimité

Le point sur les portes ouvertes est reporté à la prochaine assemblée. Josée Déziel annonce néanmoins que ce moyen d'action est discuté dans d'autres syndicats.

7. ÉLECTION D'UN VÉRIFICATEUR AUX ÉTATS FINANCIERS (1 POSTE VACANT)

Il y a deux postes de vérificateurs aux états financiers. À l'assemblée de mai dernier, il n'y a eu qu'une seule candidature; il y a donc un poste toujours vacant.

Jean Miron propose *Stéphanie Côté*. Elle accepte et est élue par acclamation.

8. ASSURANCES

Nicola Grenon annonce que les taux de cotisations n'ont pas changé depuis avril 2015.

Recommandation 12

Que le SPECA mandate son représentant à la réunion des syndicats adhérents (RSA) pour accepter les conditions de renouvellement pour l'année 2016 de la police d'assurance 1008-1010 liant la FNEEQ et La Capitale telles que proposées.

Proposée par Jean Miron
Appuyée par Carine Blais
Adoptée à l'unanimité

9. INFORMATIONS

9.1 Visite de Fondation (CSN) et de La Capitale

Nicola Grenon annonce que dans la semaine du 27 septembre, une représentante de Fondation ainsi qu'un représentant de La Capitale visiteront le SPECA pour répondre aux questions des membres.

9.2 Grief sur la reprise des journées de grève

Alain Long rappelle la campagne de signatures à l'effet de renoncer au mode de répartition de l'arbitre Fortin, dans le dossier de la reprise des journées de grève de 2005.

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 17 h 43.

Adopté le : _____

Président

Secrétaire